



## Vol à l'étalage... risques ?

Par **lilirose**, le **13/04/2012** à **17:27**

Au secours !

J'ai volé aujourd'hui dans trois magasins différents pour un montant estimé à environ 180 euros. J'en ai payé une partie et ai rendu les articles non abimés.

Les vigiles sont arrivés et m'ont fait descendre dans une loge. J'ai rempli des papiers et la police est arrivée. Ils ont la photocopie de ma carte d'identité.

Je précise que je suis majeure et étudiante, 18 ans. C'est ma première tentative...

Dans combien de temps recevrais-je la convocation ?

L'ennui c'est que l'adresse sur ma carte d'identité est celle de chez moi donc si mes parents tombent dessus c'est la catastrophe !

Est-ce qu'on est certain de recevoir une convocation ?